

Sergei Ziablitsev c. France (UR/CAT/21/FRA/12)



OHCHR-Petitions

ohchr-petitions@un.org

сегодня в 14:44

Вам

:

bormentalsv@yandex.com

Язык письма — французский. Перевести на русский?

Перевести

PUAS-online-form-F.docx **DOCX** PUAS-online-form-F.pdf **PDF** Liste .pdf **PDF** Annexes 1-14.pdf **PDF** 15. Requête à la CEDH -52828.pdf **PDF** 16. Requête art. 39 du Regl .pdf **PDF** 17. Lettre de la COUR 52828_21_LF2_1aa_Refus_A39 Irrecevable.pdf **PDF** 18. Lettre de la CNDA.pdf **PDF**

8

Cher Monsieur Ziablitsev,

Par la présente, nous accusons réception de votre requête en date du 4 novembre 2021 soumise au Comité contre la Torture.

Veillez noter qu'un certain nombre de critères préliminaires doivent être respectés afin que le Comité contre la Torture puisse examiner une requête.

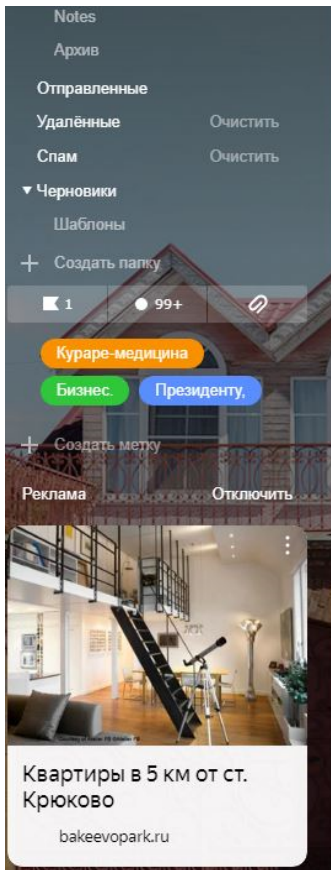
Après avoir soigneusement examiné le contenu de votre requête, nous avons constaté que le critère préliminaire de non examen par une autre instance internationale d'enquête ou de règlement ne semble pas être respecté. En effet, votre requête a été examinée par une autre instance internationale d'enquête ou de règlement, à savoir la Cour européenne des droits de l'homme.

Le Comité ne peut donc pas examiner votre requête ni accepter votre demande de mesures provisoires.

Nous sommes dans le regret de devoir vous retourner votre requête, ainsi que les documents y afférents.

Veillez recevoir, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Section des requêtes et des enquêtes
OHCHR



Sergei Ziablitsev c. France (UR/CAT/21/FRA/12)



OHCHR-Petitions ohchr-petitions@un.org
Вам: bormentalsv@yandex.com

сегодня в 14:44

← пред. след.

Язык письма — французский. Перевести на русский?



Cher Monsieur Ziablitsev,

Par la présente, nous accusons réception de votre requête en date du 4 novembre 2021 soumise au Comité contre la Torture.

Veuillez noter qu'un certain nombre de critères préliminaires doivent être respectés afin que le Comité contre la Torture puisse examiner une requête.

Après avoir soigneusement examiné le contenu de votre requête, nous avons constaté que le critère préliminaire de non examen par une autre instance internationale d'enquête ou de règlement ne semble pas être respecté. En effet, votre requête a été examinée par une autre instance internationale d'enquête ou de règlement, à savoir la Cour européenne des droits de l'homme.

Le Comité ne peut donc pas examiner votre requête ni accepter votre demande de mesures provisoires.

Nous sommes dans le regret de devoir vous retourner votre requête, ainsi que les documents y afférents.

Письма на тему

Сергей Зяблицев 15:2
Черновик Section des requ...

Сергей Зяблицев 15:2
Черновик Section des requ...

OHCHR-Petitions 14:4
English You have written to th...

OHCHR-Petitions 14:4
Cher Monsieur Ziablitsev, Par...

Вложения

Ссылки

Письма от OHCHR-Petition

From: Сергей Зяблицев <bormentalsv@yandex.com>

Sent: 04 November 2021 12:54

To: OHCHR-Petitions <ohchr-petitions@un.org>; vladimir.ziablitsev@mail.ru; controle.public.fr.rus@gmail.com

Subject: URGENCE: Mesures provisoires contre l'expulsion en violation de l'art. 1,3, 16 de la CCT

Au Comité contre la torture

Je demande que des mesures urgentes soient prises pour empêcher mon expulsion de la France vers la prison russe, en violation de toutes les normes du droit et des garanties de non-refoulement.

Les autorités françaises m'ont informé que demain, le 5.11.2021, je quitterais la prison de Grasse où j'étais illégalement sous une fausse accusation d'entrave à mon identité connue des autorités depuis 2018 pour l'expulsion. Les autorités ne me disent pas leurs intentions: je serai libéré ou expulsé vers la Russie.

Je demande que l'arbitraire des autorités ne soit pas toléré sous la forme de mon expulsion vers la prison de la Russie pour l'emprisonnement et la punition pour les activités de défense des droits de l'homme sur les décisions judiciaires truquées.

Je demande que mon droit de quitter librement la France pour demander l'asile dans un autre pays soit garanti par la CCT. Je n'ai pas violé l'ordre public en France et je n'ai pas séjourné illégalement en France un seul jour. J'ai respecté la loi et les autorités françaises l'enfreignent systématiquement.

Je suis victime des crimes des autorités françaises et je demande la **protection internationale** en tant que défenseur des droits de l'homme, persécuté pour cela.

M. Ziablitsev Sergei

le 4.11.2021 12:55